

<https://www.snetap-fsu.fr/AESH-referent-regional.html>



# AESH référent.e régional.e, dans l'enseignement agricole... ça avance !

- Métiers - AESH - Actualités, mobilisations... -

Date de mise en ligne : mercredi 25 juin 2025

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Mélanie FROUIN  
Secrétaire régionale adjointe AESH  
SNETAP-FSU Pays de La Loire

C'est grâce à notre action que le SRFD  
des Pays de la Loire a décidé la création d'un poste  
d'AESH référent et la publication d'un vade-mecum  
pour accompagner les AESH de la région

**Gagné !**

**SNETAP**  
FSU

membre de l'élan commun

**AESH  
REJOIGNEZ  
NOUS**

Alors que la mission d'[AESH](#) référent existe depuis 2019 à l'Education nationale, ce dispositif n'existait toujours pas dans l'enseignement agricole public.

Les élu.es Elan Commun du CSA REA des Pays de la Loire viennent d'obtenir, suite aux travaux d'un groupe de travail régional la reconnaissance, en Pays de la Loire pour l'instant, de la mission à l'échelle régionale et ce pour 2 heures hebdomadaires.

## Le constat d'un besoin d'un travail collectif en faveur d'une meilleure professionnalisation

C'est la conception que nous avons dès le départ en réfléchissant au rôle d'un [AESH](#) référent dans l'enseignement agricole public : reconnaître le besoin de collectif pour les [AESH](#)... et améliorer leurs conditions de prise de fonction, de travail au service de la mission d'accompagnement qui leur est confiée.

Si à l'[EN](#), c'est l'échelle des PIAL qui était retenue pour cette mission d'AESH référent, dans l'enseignement agricole c'est l'échelle régionale qui semblait la plus pertinente. L'idée est clairement de constituer et d'animer un réseau des AESH à l'échelle d'une région. Un réseau animé par le.a référent.e régional.e. Comme d'autres réseaux thématiques ou disciplinaires, les objectifs d'un tel réseau sont d'accueillir les nouveaux collègues, de recueillir les besoins en formation, d'organiser des échanges de pratiques, de les guider dans la recherche d'informations administratives. Le référent restant, surtout, un AESH qui accompagne des élèves à besoin particulier : un.e pair.e expert.e.

## Un outil pour les AESH : le VADEMECUM régional

Le GT du CSA REA composé de représentant.es du [SRFD](#), des D1, des [SG](#), d'AESH et d'élu.es du CSA REA a aussi rédigé un vademecum (un guide des accompagnant.es des élèves en situation de handicap), comme cela existe dans toutes les académies à [l'EN](#), pour les AESH ligérien.nes de l'enseignement agricole public. Ce document (de plus de 70 pages), n'a pas de valeur réglementaire mais il recense toutes les informations nécessaires pour aborder le métier d'AESH (informations pratiques, textes réglementaires de référence, présentation des missions de chacun dans un [EPL](#)...). Son but ? Être une boîte à outil (facilement mise à jour) pour les AESH. Document validé et travaillé avec l'administration, il a vocation à être imprimé dans les lycées et diffusé à tous les AESH de la région.

## Voici quelques éléments qui pourraient constituer la fiche de poste de l'AESH référent régional

L'AESH référent dispose d'une lettre de mission qui précise ses priorités d'action. Il assure une fonction d'accompagnant des élèves et des AESH.

Sous la responsabilité du SRFD, il assure une fonction de personne ressource :

" Au près des AESH :

- en apportant un appui méthodologique aux accompagnants d'élèves en situation de handicap ainsi qu'un soutien spécifique à ceux nouvellement recrutés ;
- en contribuant aux travaux conduits à l'échelon régional en vue de capitaliser les bonnes pratiques et outils en matière d'accompagnement d'élèves en situation de handicap ;
- en étant vecteur de communication entre la [DGER](#) et le SRFD et les AESH (via un dossier RESANA, liste de diffusion, diffusion du VADEMECUM...)
- en organisant une journée annuelle d'échanges de pratiques.

" Au près du SRFD :

- en contribuant au recueil d'informations relatives à l'accompagnement des élèves au sein des établissements par les AESH ;
- en recueillant les besoins de formation des AESH.

### PROFIL

L'AESH référent est un pair expérimenté des AESH qui a une triple mission : accompagnement des élèves, accompagnement des AESH, aide auprès du SRFD.

### MISSIONS

- " Accompagner les élèves en situation de handicap ;
- " Apporter une aide professionnelle et technique relative aux missions des AESH ; contribuer, lorsque nécessaire, à la compréhension de situations ;
- " Accompagner de manière ponctuelle ou suivie les AESH nouvellement nommés ;
- " Soutenir les AESH en difficulté par du tutorat par exemple ;
- " Contribuer à l'appropriation de gestes, postures et outils professionnels ;
- " Participer à la formation continue et modulaire des AESH en apportant un témoignage d'expérience ;
- " Relayer les besoins spécifiques de formation des AESH.

Le **SNETAP-FSU** avec l'Élan Commun va porter ce dispositif dans toutes les régions et à l'échelle nationale à partir

## **AESH référent.e régional.e, dans l'enseignement agricole... ça avance !**

---

de la rentrée prochaine. C'est un outil de plus au service des conditions de travail (et notamment de prise de poste) des AESH.